

Animateur.trice Culturel.le

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

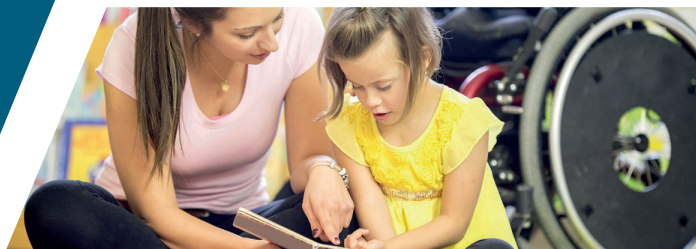
Mention « Animation Culturelle »

Formation diplômante de Niveau 4



ARFA

ASSOCIATION RÉGIONALE
POUR LA FORMATION
DES ANIMATEURS



PRÉSENTATION

L'**animateur.trice culturel.le** exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des **activités éducatives, culturelles et sociales**, dans la limite des cadres réglementaires.

D'une durée comprise **8 et 12 mois**, selon le statut du candidat, la formation se déroule en alternant les périodes en centre de formation et en structure d'alternance.

En combinant différentes méthodes de formation (apports théoriques, exercices d'application, travaux en groupe, conseils individualisés...) et mises en situation professionnelle, l'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture d'une structure.

EXIGENCES

Pour entrer en formation, le/la candidat.e doit :

- Être titulaire de l'une des attestations de secourisme (PSC1 ou AFPS, PSE1, PSE2)
- Être capable de justifier son expérience d'animateur.trice professionnel.le auprès d'un groupe d'une durée de 200 heures.
- Être capable de présenter un dossier comportant un récapitulatif de sa pratique personnelle dans un support d'activité culturelle prenant la forme d'un portfolio argumenté présentant les pratiques artistiques et/ou culturelles du candidat.

PUBLIC VISÉ

- Le coût de la formation est totalement prise en charge pour :
 - Les apprenti.e.s : personnes âgées de 16-29 ans révolus. (dérogations possibles pour un travailleur handicapé ou un sportif de haut niveau)

CONTACT

29, rue David d'Angers - 75019 Paris
Tél : 01 42 45 92 30
contact@arfa-idf.asso.fr
www.arfa-idf.asso.fr

OBJECTIFS

La formation BPJEPS spécialité Animateur mention **Animation Culturelle** prépare à l'obtention d'un diplôme niveau 4 (équivalent Baccalauréat).

L'**animateur.trice culturel.le** :

- Met en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de structure
- Encadre tout public dans toute structure
- Conçoit une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités culturelles
- Mobilise les techniques des activités d'animation pour mettre en oeuvre une séance dans le champ des activités culturelles

STRUCTURES

Types de structures dans lesquelles l'animateur.trice culturel.le peut travailler :

- Centres sociaux / EPHAD
- Accueils Collectifs de Mineurs / Ludothèques
- Associations / Collectivités territoriales
- Etablissements scolaires
- Maisons des Jeunes et de la Culture / Centres culturels

DÉBOUCHÉS

Métiers envisageables :

- Animateur.trice Culturel.le
- Médiateur.trice Culturel.le
- Intervenant.es ateliers musique, théâtre, arts plastiques...

Poursuite d'études envisageable :

- DEJEPS Animation Socio-Educative ou Culturelle
Mentions Animation Sociale ou Développement de Projets, Territoires et Réseaux

Notre organisme de formation partenaire :

